

Décision 2024-43 : Contrat pour l'Action et la Performance (CAP 2022) avec CITEO - Filière Responsabilité Élargie des Producteurs (REP) des emballages ménagers, des imprimés papiers et des papiers à usage graphique - Avenant n° 5

1 DOCUMENT - Publié le 19 février 2024





DEC_2024-43.PDF

 **TÉLÉCHARGER** | (PDF, 636,8 KO)

**GRAND
LAC**

**GRAND LAC
COMMUNAUTÉ D'AGGL
OMÉRATION**

1500 Boulevard Lepic
73400 Aix-les-Bains

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.

<https://grand-lac.fr/mon-agglo/gouvernance/actes-administratifs/actes-administratifs-grand-lac/decisions-du-president/decisions-2024/decision-2024-43-contrat-pour-laction-et-la-performance-cap-2022-avec-citeo-filiere-responsabilite-elargie-des-producteurs-rep-des-emballages-menagers-des-imprimés-papiers-et-des-papiers-a-usage-graphique-avenant-n-5-24111?>